

Plan Climat Air Energie Territoire

Communauté d'Agglomération de Pays de l'Or

Atelier Groupe Citoyen Climat

1. Rappel du déroulement des ateliers Citoyens Climat

- Le 18 10 2018 : Atelier 1 de lancement du Groupe Citoyen Climat et de ses objectifs
- Le 08 11 2018 : Atelier 2 : « La voiture, seule solution de mobilité sur le territoire ? »
- Le 06 12 2018 : Atelier 3 : « Produire de l'énergie locale et participative »
- Le 20 12 2018 : Atelier 4 : « L'alimentation, la base de tous nos maux... vers une économie de la terre plus durable, et accompagnement aux changements »
- Le 17 01 2019 : Atelier 5 : « Changement climatique : que faut-il anticiper sur Pays de l'Or et comment ? »

2. Cadre de l'atelier n°3

- **Thème de travail** : Energies renouvelables
- **Date** : le 06 décembre 2018 de 18h à 20h30
- **Lieu** : Siège du Pays de l'Or

Liste des participants (voir feuille d'émargement en fin de compte-rendu)

Nom	Prénom	Nom	Prénom
GIL	Georges	CONGRAS	Marie France
CHAUSI	Patrick	AVRIAL	Alain
DUMAS	Sylvette	SCOTTO	Lionel
MICHARD	Olivier	AVRIAL	Alain
SANCHEZ	Bernard	GORCE	Benoît
GAL	Annie		

Liste des animateurs

Nom	Prénom	Structure
BUGUET	Elaïs	agatte
BERTHOMIEU	Sylvie	Pays de l'Or
BERATO	Amande	GEFOSAT
ROLAND	MAKSIM	GEFOSAT

Objectifs de l'atelier :

Le groupe de travail avait 2 objectifs principaux :

- Prendre connaissance des enjeux du territoire en matière d'énergies renouvelables ;
- Identifier des pistes d'actions à déployer sur le territoire dans le cadre du PCAET pour soutenir et augmenter la production en énergies renouvelables.

Déroulé synthétique :

- 18h00 -18h40 : temps 1 = introduction de l'atelier, présentation de quelques chiffres du PCAET en matière de production énergétique renouvelable
- 18h40-18h50 : temps 2 = présentation de l'association GEFOSAT et des projets participatifs citoyens
- 18h50 - 20h10 : temps 3 = travail en sous-groupe d'identification de pistes d'actions
- 20h10 - 20h30 : temps 4 = partage des travaux des sous-groupes en plénière
- Apéritif convivial

3. Temps 1 : introduction de l'atelier, présentation de quelques chiffres du PCAET et enjeux autour de la thématique des énergies renouvelables (40 min)

Elaïs BUGUET, du bureau d'étude AGATTE et AMO de l'agglomération du Pays de l'Or pour l'élaboration de son PCAET, lance l'atelier en présentant ses objectifs et ses différentes phases d'animation.

Les énergies renouvelables englobent « toutes les énergies que la nature constitue ou reconstitue plus rapidement que l'Homme ne les utilise. Elles peuvent ainsi être considérées comme inépuisables à l'échelle du temps humain. Nous pouvons les opposer aux énergies fossiles ou fissiles ».

On distingue plusieurs types d'énergies renouvelables :

Electricité	Chaleur	Biocarburant
Eolienne : grande et petite	Biomasse	Méthanisation
Solaire PV	Solaire thermique	
Hydroélectricité	Pompe à chaleur géothermique	
Hydrolienne	Pompe à chaleur aérothermique	
Marémotrice	Méthanisation	

Sur le territoire de Pays de l'Or, les énergies renouvelables représentent une production annuelle de 26,6 GWh en 2012, selon les données disponibles auprès de l'OREO et d'ENEDIS. Cette production ne couvre que 3 % des besoins énergétiques du territoire et est largement en-deçà des objectifs nationaux fixés par la loi de transition énergétique pour la croissance verte :

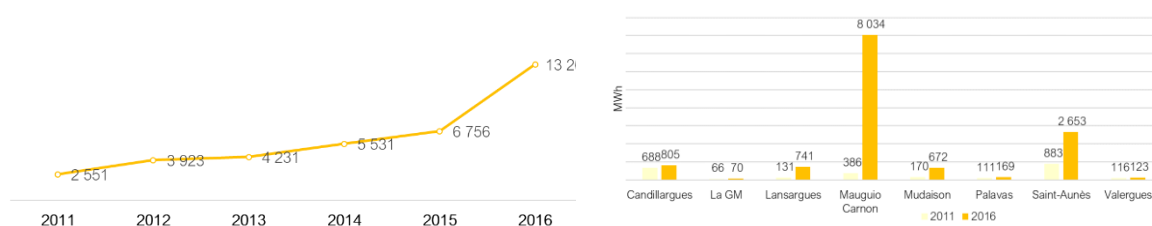
	Conso finale 2012 (GWh)	Production EnR 2012 (GWh)	Part EnR produite 2012 (%)	Objectifs 2030 (loi TEPCV)	France à fin 2014
Couverture globale	887	26,6	3 %	32 %	14,6 %
Couverture des besoins électriques	320	4	1 %	40 %	18,4 %
Couverture des besoins de chaleurs (hors élec)	188	23	12 %	38 %	18,1 %

La production énergétique est essentiellement issue du bois énergie (85 %) puis de l'énergie solaire PV (15 %).

Selon Enedis, la production électrique solaire a fortement évolué depuis 2012, grâce notamment à l'installation d'unités de production de grande ampleur comme la centrale solaire de l'Aéroport de Fréjorgues.

Ainsi, la production solaire est passée de 3,9 GWh en 2012 à 13,3 GWh en 2016. Cela reste encore largement insuffisant au regard des besoins électriques estimés en 2012 (320 GWh).

Evolution de la production solaire PV sur le territoire MWh (scc : Enedis)



Il est donc rappelé que l'objectif d'indépendance énergétique que pourrait se fixer le territoire ne pourrait se faire sans un effort important et prioritaire en matière de sobriété énergétique.

L'étude des potentiels de production du territoire fait ressortir les gisements suivants :

- **Potentiels importants :**
 - o Energie solaire photovoltaïque sur bâti et ombrières solaires
 - o Energie solaire thermique sur bâti
 - o Production de biogaz via la valorisation énergétique des déchets fermentescibles et de culture
 - o Pompe à chaleur aérothermique
 - o Géothermie sur nappe sur les communes de Valergues, Mudaison, Saint-Aunès et dans une moindre mesure, Lansargues, Palavas et Mauguio-Carnon.
- **Potentiels faibles à moyens :**
 - o Energie solaire photovoltaïque au sol : contraintes environnementales fortes
 - o Grand éolien : contraintes environnementales fortes
 - o Petit éolien : contraintes techniques qui nécessitent une étude spécifique au cas par cas
 - o Bois énergie : pas de gisement sur le territoire
 - o Géothermie sur sonde verticale : pas de gisement sur le territoire

Le bureau d'étude Agatte poursuit la présentation en faisant un focus sur les énergies suivantes : énergie solaire PV, solaire thermique et les Pompes à chaleur aérothermique (air/air) et sur nappe (air/eau).

Remarque générale des participants sur cette première partie :

Si les deux premières énergies ont présenté un consensus général sur leur pertinence de développement sur le territoire, les pompes à chaleur aérothermique ont généré plus d'échanges et de remises en question. Les participants font ressortir que les coefficients de performance énergétique annoncés par les constructeurs sont bien souvent en-deçà des performances réelles, puisqu'elles sont lissées à l'année. Les PAC air/air restent peu performantes en hiver et très gourmandes en énergie. Par ailleurs, les participants critiquent leur manque d'esthétisme. Les échanges concluent sur le souhait que cette énergie ne soit pas mise en avant par le PCAET.

4. Temps 2 : présentation de l'Espace Info Energie et des projets citoyens et participatifs d'énergie renouvelable (10 min)

Parmi les dispositifs d'accompagnement locaux déployés par Pays de l'Or, il faut noter la présence d'une permanence mensuelle de l'Espace Info Energie sur les communes de La Grande Motte et de Mauguio. Cet EIE est un service d'information sur les économies d'énergie dans l'habitat et fournit des conseils gratuits et neutres à destination du grand public. L'EIE est porté par l'association montpellieraine GEFOSAT dont deux représentants étaient présents lors de l'atelier.

Armande BERATO, du GEFOSAT donc, poursuit l'animation en présentant le dispositif EC LR (énergies citoyennes locales et renouvelables) d'Occitanie. Ce dispositif régional offre un accompagnement technique, financier et juridique à des porteurs de projets citoyens dans leur projet de développement d'énergie renouvelable sur leur territoire. Les projets développés via EC LR s'appuient sur un modèle d'énergie citoyenne qui repose sur une gouvernance et un apport en capital citoyen et participatif.

Un film présentant le retour d'expérience de l'association Watt Citoyen de la commune d'Aubais (30) est projeté.

Liste des entreprises ou associations citoyennes en cours de développement ou en exploitation



5. Temps 3 : Atelier de travail (1h20 min)

Méthode de travail

Suite à cette première partie, les participants sont invités à se répartir en trois groupes correspondant aux trois tables de travail organisés pour l'atelier. Chacune des tables représente une cible pouvant agir en matière de développement des énergies renouvelables, et pour lesquelles des propositions d'actions adaptées peuvent être proposées :

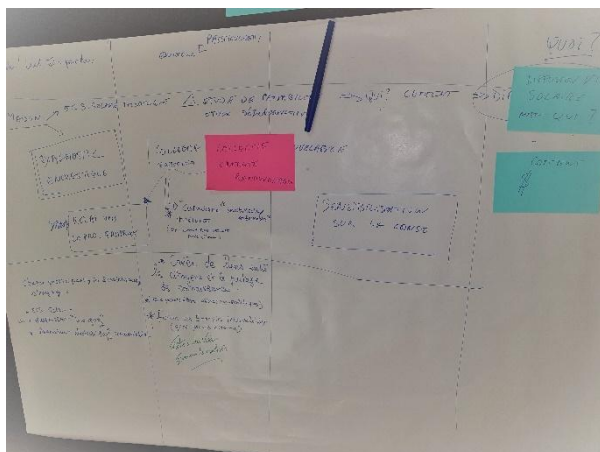
- Table 1 : les particuliers ;
- Table 2 : les entreprises ;
- Table 3 : les collectivités.

La méthode d'animation proposée est celle du World café. L'objectif est que chaque groupe puisse travailler sur les 3 thèmes, via 3 tours de travail.

- Tour 1 : 30 minutes de travail sur la 1^{ère} cible ;
- Tour 2 : 20 minutes de travail = prise de connaissance de la production du groupe précédent et identification de pistes complémentaires ;
- Tour 3 : 10 minutes de travail = prise de connaissance de la production des 2 groupes précédents et identification de pistes complémentaires.

Retour des 3 groupes de travail :

Cible : Particuliers	
Faire connaître les énergies renouvelables	<p>Accompagner la création d'un collectif citoyen Energies renouvelables (association), non politisé, qui puisse porter différentes actions sur le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation aux différentes filières ENR via le déploiement d'une « caravane » itinérante de sensibilisation - Forum des énergies renouvelables (s'appuyer sur des événements existants tels que la Fête des voisins pour présenter les projets existants) - Créer des liens entre les citoyens et le partage des connaissances <p><i>Se faire également le relais auprès des copropriétés !</i></p>
Accompagner les projets d'EnR	<p>Au-delà des missions de l'EIE, soutenir la réalisation de diagnostic thermique des bâtiments particuliers permettant d'identifier les gisements d'économies d'énergies mais aussi d'ECS solaire thermique. Ces études thermiques doivent donc être accompagnées d'étude de faisabilité.</p> <p>Charte de partenaires du PCAET ; chaque participant du PCAET s'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Passer auprès d'un fournisseur d'électricité 100 % renouvelable - Passer à une offre biogaz - A de l'installation solaire thermique





Cible : Entreprises	
Travailler auprès des entreprises existantes	<p>Pays de l'Or dispose sur son territoire de plusieurs entreprises s'étant dotées de panneaux solaires photovoltaïques sur leur établissement (Leclerc et Aéroport de Fréjorgues : ombrières solaires ; Arkolia, Les Vergers de Manguio, Securitest : toitures solaires) ainsi qu'un installateur (Arkolia). L'action porterait donc sur l'appui de ces retours d'expériences afin de sensibiliser et encourager d'autres entreprises à l'action. Cette mesure pourrait être portée par la Chambre de commerces des métiers ou de la CCI en tant que relais et qu'interlocuteur direct des entreprises. La mise en exergue de l'intérêt économique (baisse de charge pour les entreprises) est primordiale.</p> <p>Au-delà de cette sensibilisation, Pays de l'Or doit réfléchir sur les outils d'accompagnement qu'elle pourrait proposer pour les entreprises candidates (études de potentiels, aides au montage...).</p>
	<p>Financer une étude de gisement solaire des toitures et parkings des zones d'activités du territoire. Animer des sessions d'informations auprès des entreprises étudiées et identifier des entreprises candidates.</p>
	<p>Réaliser un appel à projet auprès des entreprises du territoire pour encourager la création de projets participatifs à l'échelle d'un établissement regroupant plusieurs entreprises en s'inspirant de ce qui se fait avec les projets citoyens.</p>
	<p>Lancer un programme de réhabilitation des zones d'activités existantes sur le territoire (rénovation thermique permettant une baisse des besoins d'énergie) et engager une réflexion d'approvisionnement énergétique de ces zones à partir d'énergie renouvelable (création de boucle locale permettant une autonomie énergétique)</p>
Rendre obligatoire l'installation de projets EnR dans tous nouveaux bâtiments d'entreprises et nouveaux parkings	<p>Intégrer dans les documents de planification (SCoT puis déclinaison dans les PLU) de dispositions rendant obligatoire l'installation d'énergie renouvelable sur tout nouveau bâtiment ainsi que sur les parkings d'une certaine taille (ombrière solaire – s'inspirer pour cela du PLUi de Grenoble Métropole)</p>

Cible : Collectivités	
Agir sur le bâti public existant	<p>Réaliser une étude globale des potentiels d'économie d'énergie présents sur les bâtiments publics des collectivités (communes) ainsi que sur l'éclairage public</p> <p><i>Remarque des participants : Se doter d'un conseiller en énergie partagé à l'échelle du territoire ?</i></p>

